

UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE -BORDEAUX III

D.A.E.U.
Epreuve de Français

CENTRE: BORDEAUX
septembre 2004

Durée: 4 heures

Consultation des œuvres au programme autorisée

Le candidat traitera l'un des trois sujets suivants.

1° sujet (dissertation sur œuvre au programme):

« Liberté, interdit, passion : la tragédie — comme le mythe — réfléchit à la condition humaine ». Cette définition s'applique-t-elle à *Phèdre* ? Vous répondrez à cette question de façon construite en vous appuyant sur des exemples précis.

2° sujet (dissertation générale):

La lecture permet de se glisser dans la peau des autres. Les œuvres au programme ou celles que vous avez lues par ailleurs vous semblent-elles illustrer cette proposition ?

3° sujet (résumé de texte et essai):

- 1) Résumez le texte joint en 120 mots (+ ou – 10 %). 10 pts.
- 2) Expliquez « ascendant culturel », « un travail démystificateur »; 2 pts.
- 3) Considérez-vous comme légitime le statut que notre société accorde aux vedettes ? Dans un essai organisé, vous donnerez votre point de vue sur cette question. 8 pts.

1 Les magazines, le cinéma, la radio et surtout la télévision, relayant et multipliant les rumeurs et les images des stades, des music-halls, sont en train de devenir les grands ordinateurs de la réussite. Les triomphateurs de la compétition, ce ne sont plus ceux qui ont d'abord le rang, l'ascendant
5 culturel, la puissance ou l'argent et qui en tirent prestige, mais, de plus en plus, ceux qui ont le statut de vedettes. De cette promotion découlent tous les succès, y compris celui de la fortune.

Champions du sport, chanteurs en vogue, acteurs à la mode, ils deviennent les véritables modèles à qui vont toutes les faveurs. Sans doute les
10 écrans petits et grands, les journaux illustrés font-ils quelque place aux grands noms de la politique, des arts, de la littérature ou même de la science. Mais, dans le cas des vedettes, l'ordre des confirmations est inversé. C'est parce qu'on a pu parvenir sur le devant de la scène qu'on obtient une sorte de passeport pour les voies où se récoltent tous les autres
15 avantages que la société peut accorder aux statuts prééminents. [...]

Le statut de vedette comporte d'autres caractéristiques qui le rendent incomparable aux autres. D'abord, il ne requiert aucun titre préalable et semble arriver comme par magie. Le spectateur peut s'identifier à la vedette, car aucune barrière d'origine ou de formation ne le sépare de son
20 idole. Sans doute faut-il souvent beaucoup de talent et de travail pour réussir dans le « show-business ». Mais cela n'apparaît pas sur l'écran, et tout adolescent peu imaginer que, si la chance lui sourit, la même ascension foudroyante lui est promise. A quoi bon de longues études ? L'argent, la gloire sont à portée de la main.

25 Le vedettariat est d'ailleurs polyvalent. Il confère la possibilité de briller partout. Le chanteur en renom devient acteur de cinéma, et vice versa. Tout individu touché par cette grâce sera appelé à exprimer ses opinions sur les ondes, à parler de politique si cela lui fait plaisir, à devenir conseiller patenté en tous genres.

30 Enfin, le trait le plus remarquable de cette nouvelle aristocratie, c'est qu'elle ne suscite pas l'hostilité qui s'attache généralement à la fortune. Elle est en marge ou au-dessus de la lutte des classes, absoute de tout péché à tel point qu'il est parfois de bon ton que le chanteur milliardaire se fasse le porte-drapeau du prolétariat et de la révolte contre la société
35 dont il est le premier privilégié. Au lieu d'être une tare, la richesse est ici facteur de popularité. Les chroniqueurs font état des villas somptueuses, des voitures de prix, des cachets fabuleux pour stimuler la dévotion des admirateurs[...]

40 Cette évolution est-elle fatale, irréversible ? Elle l'est sans doute davantage dans la mesure où elle n'est pas décelée, repérée. Elle peut être freinée par une éducation du public, par un travail démystificateur et aussi peut-être par le reclassement des valeurs que produit souvent la satiété ou la retombée des modes.

Jean Cazeneuve

LA VIE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE (ÉDITIONS GALLIMARD, 1982)